

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3873 - MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020

## AFFAIRE DU PSP CHACONA

La justice ordonne l'indemnisation  
des familles des victimes

Examinant hier le recours introduit par la défense concernant le jugement de la chambre correctionnelle dans l'affaire de treize jeunes trouvés morts, en 2018, dans le commissariat de police de Chacona (Mpila), la Cour d'appel de Brazzaville a décidé de l'indemnisation des ayants droit pour un montant de 15 millions FCFA par victime.

« L'arrêt a été rendu et les juges de la Cour d'appel ont annulé le premier jugement. Ils ont requalifié les faits et reconnu la responsabilité civile de l'Etat congolais et des prévenus. Ils ont alors prononcé l'indemnisation des victimes, soit 15 millions de FCFA par victime », a déclaré à la presse Me Steve Bagne de la partie civile.

Page 5

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

La Chine partage son  
expérience avec les partis  
politiques africains

Pierre Moussa délivrant son allocution

Une dizaine de secrétaires généraux de partis politiques africains ont pris part à une réunion virtuelle sur la restitution de la cinquième session plénière du dix-neuvième comité central du Parti communiste chinois. Au Congo, c'est le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, qui a échangé avec ses homologues.

« Nous notons, avec bonheur, la volonté du Parti communiste chinois d'ouvrir la Chine au monde, à travers une coopération " gagnant-gagnant " en faveur du développement pacifique de l'humanité », a souligné Pierre Moussa.

Page 2

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Plus de 390 millions FCFA  
pour accompagner  
des structures d'appui

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), a signé hier, pour un montant de 390.500.000 FCFA, des conven-

tions de partenariat avec quatre structures publiques susceptibles de contribuer à l'atteinte de ses objectifs. Au nombre des structures signataires figure l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie avec laquelle le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, a paraphé avec le directeur de cet établissement, Parisse Akouango, un accord d'un montant de 271.500.000FCFA. Une somme devant servir, entre autres, à l'acquisition des équipements de recherche et à soutenir les travaux de recherche de doctorat et master dans le domaine agricole.

Page 4

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Vers la formalisation des activités du secteur  
informel

Les membres du Conseil national de l'informel au formel (CNIF) réunis à Brazzaville, le 14 novembre, ont appelé au soutien des autorités publiques pour que le secteur informel congolais s'organise dans la perspective de son développement et de son insertion dans l'économie formelle. « Nous avons un partenariat avec les autorités de tutelle. Nous étions en réunion avec la nouvelle direc-

trice générale de l'informel qui a bel et bien suggéré de travailler avec nous. L'État promet à ce que le secteur informel soit compensé sur des revenus perdus, en quelque sorte le partenariat est équitable avec l'État », a estimé la secrétaire générale nationale du CNIF, Rosca Galangali Ikouma.

Page 4

## CÉMAC

Lever 2625 milliards FCFA pour  
financer les projets d'intégration

Page 7

## Éditorial

## Sortie de crise

Page 2

## ÉDITORIAL

## Sortie de crise

Même si cela paraît fou alors que de nombreux pays se « reconfinent » à juste titre afin de combattre la pandémie du coronavirus, il est probable, pour ne pas dire certain que nous allons entrer rapidement dans une toute autre époque. Ceci parce que tous les feux semblent se mettre au vert sur la voie scientifique qui permettra à bref délai de diffuser à l'échelle mondiale le ou les vaccins qui mettront un terme à la terrible crise sanitaire que nous vivons depuis un an.

Certes rien n'est encore joué sur ce terrain éminemment stratégique, mais la course à laquelle se livrent les scientifiques et les grands laboratoires afin de contrôler le gigantesque marché planétaire qui se dessine ne laisse guère de doute dès à présent sur l'issue positive de cette course vers le progrès médical. En apporte la preuve évidente l'attention que lui portent désormais tous les Etats et les gouvernements des cinq continents.

Entendons-nous bien avant d'aller plus loin : ce qui est ici écrit ne signifie nullement que le temps est venu de mettre un terme aux actions entreprises tout au long des derniers mois pour combattre la pandémie. Plus que jamais et tant que les vaccins en cours de création n'auront pas mis un terme à la terrible crise que nous vivons les gestes barrières, les masques, les lavages de mains systématiques et même le confinement temporaire dans les régions les plus menacées devront être respectés.

Ce qui est certain, en revanche, est bien le fait que nous devons nous préparer dès maintenant à la remise en ordre individuelle et collective que la fin de la pandémie provoquée par la Covid-19 générera automatiquement. Nous y préparer c'est-à-dire reprendre dès à présent confiance en l'avenir, préparer la relance économique et financière qui naîtra de la diffusion des vaccins sur toute la surface du globe, faire en sorte que les secteurs durement impactés par le coronavirus tels que, l'enseignement, les services médicaux, les transports, le commerce sous toutes ses formes repartent en avant du bon pied.

Si nous n'avons pas su, comme tous les peuples de la planète, anticiper le désordre général que provoquerait inévitablement la pandémie du coronavirus, nous sommes bien armés aujourd'hui pour en préparer la fin.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE

## Le PCC veut partager son expérience avec les partis politiques africains

Le département du développement international du Parti communiste chinois (PCC) a fait, le 17 novembre, par visioconférence, la restitution de la 5ème session plénière de son 19ème comité central, avec quelques partis politiques au pouvoir en Afrique subsaharienne, en vue de partager son expérience dans la gestion des affaires publiques.



Pierre Moussa délivrant son allocution

Une dizaine de partis politiques au pouvoir en Afrique subsaharienne, représentés par leurs secrétaires généraux, ont pris part à cette réunion virtuelle, placée sous l'égide du ministre du département international du PCC, Song Tao. Il s'est agi, entre autres,

du Parti congolais du travail (PCT) au pouvoir au Congo, du MPLA en Angola, du PDG au Gabon, de l'ANC en Afrique du Sud et du PDGE en Guinée équatoriale.

S'exprimant à cet effet, Song Tao a souligné que la 5ème session du comité central du

PCC tenue récemment a entériné plusieurs recommandations faites par la direction du parti. Celles-ci devraient permettre la mise en place du 14ème plan quinquennal chinois (2021-2025), consacré essentiellement au développement socioéconomique de la Chine.

Pour préconiser toujours l'excellence, le progrès et le bien-être du peuple chinois, le PCC avait aussi, à cette occasion, défini de grands objectifs de développement à l'horizon 2035. Vision qu'il veut partager avec les partis politiques au pouvoir en Afrique subsaharienne afin de leur permettre de bâtir des politiques adéquates et améliorer leur gouvernance publique.

Prenant la parole à son tour, le secrétaire général du PCT s'est réjoui de cette opportunité et de cette "démarche novatrice" qui, selon lui, galvanise l'excellence des relations entre les deux Etats.

« Nous notons, avec bonheur, la volonté du Parti communiste chinois d'ouvrir la Chine au monde à travers une coopération gagnant-gagnant en faveur du développement pacifique de l'humanité. La Chine compte, pour cela, parmi les pays qui font de la coopération un levier du développement durable », a souligné Pierre Moussa.

Firmin Oyé

« Nous notons, avec bonheur, la volonté du Parti communiste chinois d'ouvrir la Chine au monde à travers une coopération gagnant-gagnant en faveur du développement pacifique de l'humanité. La Chine compte, pour cela, parmi les pays qui font de la coopération un levier du développement durable »

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elyv Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SOUS-PRÉFECTURE DE BOKO

## Des producteurs agropastoraux saluent l'apport du Pdac

C'est le constat fait dans la sous-préfecture de Boko, dans le département du Pool, où plusieurs coopératives bénéficiaires de l'appui financier ont pu relancer leurs activités.

Implantés dans les localités de Voka, Kimpandzou, Boko-village et Mandombé, dans la sous-préfecture de Boko, département du Pool, les producteurs agropastoraux se disent satisfaits de l'apport financier reçu du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) pour la relance de leurs activités respectives.

A l'occasion d'une visite de différents groupements et coopératives, le 16 novembre, en marge des cérémonies de lancement des travaux de réhabilitation et de réception des pistes agricoles par le Pdac, ces femmes et hommes qui œuvrent dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture ont exprimé leur gratitude pour l'aide reçue et sans laquelle il serait difficile d'assurer leur survie.

Spécialisées chacune dans un domaine donné, notamment l'élevage des petits ruminants, l'élevage porcin et bovin, la pisciculture, les cultures de manioc et de la banane, l'arboriculture fruitière, la pêche et l'aviculture, ces coopératives

ont chacune bénéficié du Pdac des financements à hauteur de 80% pour développer leurs activités respectives.

En effet, créée depuis octobre 2015, la coopérative Mbalou, située à Mbalou, près de Voka compte à ce jour parmi celles ayant tiré des dividendes considérables de cet appui, en témoigne le développement des activités constatées sur le terrain.

« A près de deux mois de la fin du processus d'accompagnement, nous pouvons dire que le pari est tenu avec le

**« A près de deux mois de la fin du processus d'accompagnement, nous pouvons dire que le pari est tenu avec le Pdac au regard de l'évolution de nos réalisations actuelles »**



Pdac au regard de l'évolution de nos réalisations actuelles», a indiqué le président de ce groupement.

Selon lui, grâce à cet appui (18 millions FCFA), sa coopération a pu diversifier ses activités et compte à ce jour 12 hectares pour les activités agricoles, 30

étangs pour la pisciculture et 9 bâtiments pour l'aviculture. Avec un cheptel de 1700 poulets, la coopérative Mbalou déplore, cependant, une baisse de son chiffre d'affaires du fait de la crise sanitaire causée par la Covid-19 qui n'a épargné aucun secteur.

La ferme porcine de la coopérative de Voka Quant à la coopérative de Voka spécialisée dans l'élevage porcin, elle a pu, à travers un plan d'affaires de 20 millions, dont 2 millions issus de ses membres, acquérir 20 truies et 2 verrats ayant permis d'accroître sa production porcine.

Guy-Gervais Kitina

## QUARTIERS PRÉCAIRES

## Des élus locaux s'imprègnent de la gestion des services sociaux de base

Le Congo veut impliquer davantage les autorités municipales dans la gestion des infrastructures, à travers le projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap). L'implication des acteurs locaux vise à favoriser l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base.

Les quartiers Moukoundzi-Ngouaka, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, et Sukissa, à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, ont été retenus par le projet Durquap, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. C'est dans ce cadre que s'est ouvert dans la capitale, le 16 novembre, une session de formation des élus locaux et agents municipaux sur la gouvernance des territoires et la gestion foncière.

Durant trois jours, les experts du cabinet Maître d'œuvre social (Mos) et les participants vont échanger sur la gouvernance des territoires, la gestion foncière, la gouvernance financière des communes et l'ingénierie sociale. Lançant les travaux, le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a insisté sur l'importance de la rencontre dans l'efficacité des services municipaux et le développement communautaire. Ces travaux de construction



Les participants Adiac

d'ouvrages prévus dans le cadre du projet Durquap vont permettre, a ajouté le maire, d'améliorer le niveau de vie des populations ainsi que leur

accès aux infrastructures socioéconomiques de base. « Le projet Durquap intègre bien les Objectifs de développement durable, en renforçant

les capacités économiques et sociales, ainsi que les collectivités territoriales et les associations communautaires », a signifié Dieudonné

**« La finalité, c'est de responsabiliser les acteurs dans la gestion de tout ce qui va être réalisé. Un travail de sensibilisation se fait auprès des populations »**

Bantsimba. D'après lui, les stratégies de planification de gestion participative des ouvrages, de concertation, de sensibilisation et de formations des différents acteurs, adoptées jusqu'ici dans le cadre de la mise en oeuvre du projet Durquap, traduisent l'engagement du pouvoir central à faciliter un transfert progressif desdits ouvrages aux autorités de proximité.

Léopold Wade est l'un des animateurs de l'atelier dédié aux autorités locales. Outre les mécanismes de contrôle de la gestion communale, les échanges vont également se focaliser sur la gouvernance participative. « La finalité, c'est de responsabiliser les acteurs dans la gestion de tout ce qui va être réalisé. Un travail de sensibilisation se fait auprès des populations », a-t-il expliqué.

Fiacre Kombo  
et Grace Merveille Ngapia  
(Stagiaire)

## AGRICULTURE COMMERCIALE

## Plus de 390 millions FCFA pour accompagner les structures d'appui

Le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a signé, le 17 novembre à Brazzaville, des conventions de partenariat avec quatre structures publiques qui contribuent à l'atteinte de ses objectifs. Le montant global des concours financiers s'élève à 390.500.000 FCFA.

Il s'agit de l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF). En effet, la convention signée entre le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki et le directeur de cet établissement Parisse Akouango, est de 271.500.000 FCFA. Cette somme servira entre autres, à l'acquisition des équipements de recherche et à l'organisation de l'enseignement agricole, à soutenir les travaux de recherche de doctorat et master et des stages d'imprégnation. L'acquisition des intrants de la ferme école fait aussi partie des activités prévues.

Les cinquante-neuf millions FCFA octroyés au lycée d'Enseignement professionnel agricole d'Amilcar Cabral, représenté par son proviseur, Alain Riches Gouemba, seront dédiés à l'acquisition d'un tracteur avec accessoires, à l'actualisation des programmes d'enseignement agricole.

Avec le lycée technique agricole de Ouesso, également représenté par son proviseur Emile Félix Koto, il s'est agi d'une convention de



Le coordonnateur du Pdac et le directeur de l'ENSAF signant la convention de financement

40.000.000 FCFA devant servir à l'achat des motoculteurs et kits aratoires, à la réhabilitation du château d'eau, à l'actualisation des programmes

puis l'équipement de la bibliothèque en ouvrages de spécialité.

Enfin les 20.000.000 FCFA alloués au Centre de vulgari-

sation des techniques d'élevage seront utilisés pour l'acquisition d'un reproducteur des aliments de bétail et la formation des éleveurs por-

cins et avicoles bénéficiaires des fonds à coûts partagés. « Lors de la préparation du Pdac, le Congo et la Banque mondiale avaient convenu, entre autres, de soutenir la recherche, la formation professionnelle et supérieure agricole. Ces structures bénéficiaires ont été identifiées et retenues », a rappelé le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Michel Elenka, ajoutant que « grâce à la mise en œuvre dudit projet, les acteurs agropastoraux et halieutiques de tous les districts ont aujourd'hui bénéficié des concours financiers non négligeables. Cela leur permet, en ces temps de pandémie de covid-19, de renforcer leurs activités. »

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 60 milliards FCFA, le Pdac est mis en œuvre depuis avril 2018. Le renforcement des capacités des institutions qui soutiennent le développement de l'agriculture commerciale fait partie des composantes opérationnelles de ce projet.

Lopelle Mboussa Gassia

**«Grâce à la mise en œuvre dudit projet, les acteurs agropastoraux et halieutiques de tous les districts ont aujourd'hui bénéficié des concours financiers non négligeables. Cela leur permet, en ces temps de pandémie de covid-19, de renforcer leurs activités.»**

## SECTEUR INFORMEL

## Création d'une plateforme d'appui aux unités de production

Les acteurs du secteur informel congolais s'organisent en vue de leur épanouissement puis leur insertion dans l'économie formelle. Les membres du Conseil national de l'informel au formel (CNIF), qui se sont réunis à Brazzaville le 14 novembre, en appellent au soutien des autorités de tutelle.



Les membres du CNIF recevant des certificats/Adiac

La jeune structure CNIF regroupe en son sein des acteurs issus de divers secteurs d'activités, à savoir des mécaniciens, des chauffeurs, des commerçants, des photographes, des menuisiers, des femmes exerçant des activités génératrices de revenus. La vision du CNIF correspond à celle de l'État, a assuré le secrétaire général national de cette plateforme, Rosca Galangali Ikouma.

Il milite pour l'institutionnalisation de la plateforme pour permettre à la tutelle d'avoir des interlocuteurs fiables. « Nous avons un partenariat avec les autorités de tutelle, la preuve en est que nous étions en réunion avec la nouvelle directrice générale de l'informel qui a bel et bien suggéré de travailler avec nous. L'État promet à ce que le secteur informel soit compensé sur des revenus perdus, en quelque sorte

le partenariat est équitable avec l'État », a estimé Rosca Galangali Ikouma.

Le développement des unités de production contribue à l'essor de l'économie nationale et la lutte contre la pauvreté. Le CNIF compte élargir son partenariat aux organismes tels que le Programme des Nations unies pour le développement, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. « Nous avons des membres du conseil qui travaillent au niveau du PNUD, dont moi-même », a-t-il fait savoir.

Pour l'instant, les membres du CNIF poursuivent les plaidoyers auprès des pouvoirs publics et les activités de formation à l'endroit de ses adhérents.

Fiacre Kombo  
et Grace Merveille Ngapia (stagiaire)

## ECOLE PARAMÉDICALE

## Un site web pour améliorer la qualité de la formation

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a lancé le 16 novembre une plateforme numérique à l'École paramédicale et médicosociale de Brazzaville.

Cette plateforme est destinée à améliorer la qualité de la formation. Il s'agit d'un site internet comportant des cours réservés aux enseignants et étudiants avec des répertoires des différents parcours de formation, des utilités d'enseignements et des enseignants.

Ce site web offre aux apprenants la possibilité de se former, de se documenter en ligne. Les enseignants pourront désormais télécharger les cours, les poster sur la plateforme numérique, facilitant ainsi l'accès aux apprenants. « Cette documentation en ligne leur permet aussi de s'informer. Parce que pour être compétent, il y a deux genres de ressources qu'il faut mobiliser : les ressources internes que le professeur donne notamment le savoir-faire pour la pratique, le savoir-être : comment accueillir, comment communiquer et le savoir théorique. Mais, en dehors de ça, il faut des ressources extérieures, il faut aller se documenter sur Internet ou demander aux gens », a indiqué le Pr Richard Bilekot, inspecteur général de la santé.

L'approche par compétence, propose une nouvelle méthode d'enseignement fiable. Elle privilégie la compétence, le changement du modèle d'enseignement. L'application des modules de fonctionnalité permet le stockage et le partage de fichiers entre les membres de l'espace.

« Nous savons aussi que l'approche par compétence coûte cher et le gouvernement mettra tout en œuvre pour que vous travailliez dans les conditions optimales », a déclaré le ministre Fylla de Saint-Eudes, s'adressant aux enseignants.

Cette plateforme a été mis en place dans le cadre des innovations pédagogiques. Elle fait suite à une analyse selon laquelle la qualité des soins administrés aux patients dans la plupart des cas n'était pas bonne. Ce qui justifiait le nombre élevé de décès dans les hôpitaux.

En vue d'améliorer la qualité des soins, il était préconisé de réformer la qualité de la formation. C'est à partir de ce diagnostic que les ministères en charge de la Santé et de l'Enseignement technique et professionnel, ont signé une convention de partenariat pour améliorer l'apprentissage. Cette plateforme lancée est en réalité opérationnelle depuis la rentrée scolaire 2020-2021.

Guillaume Ondze

## DROITS HUMAINS

## Table ronde sur l'accès des enfants de la rue aux services essentiels

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) et l'ensemble des acteurs impliqués dans la protection des droits enfants, l'Union européenne y compris, se sont réunis, le 17 novembre à Brazzaville, pour réfléchir sur les méthodes permettant de garantir la pleine inclusion des enfants en situation de grande précarité.



La problématique : « Donner aux enfants en situation de rue l'accès aux services essentiels », a fait l'objet d'une table ronde multipartite dans le cadre du projet d'appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables. « Ce projet soutient diverses activités liées, entre autres, à la vulgarisation des droits de l'enfant », a expliqué la chargée de coopération aux droits de l'homme de la représentation de l'Union européenne au Congo, Marion Réache.

En raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, en effet, l'enfant a besoin d'une protection et des soins spéciaux, souligne la Déclaration des droits de l'enfant, évoquée à cette occasion. Les services essentiels auxquels doivent accéder les enfants en situation de

rue sont, entre autres, l'éducation, la santé, la protection juridique, la nutrition... « La rue où vivent ces enfants est une zone de non droit. Il est donc important de renforcer la sensibilisation aux droits des enfants pour les sortir de là, faire connaître leurs droits afin qu'ils soient respectés », a indiqué Joseph Bikié Likibi, coordinateur du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture.

Selon Marion Réache, cette table ronde est tombée à pic car l'année 2020 marque le 30e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention internationale relative aux droits des enfants dont le Congo fait partie des 196 pays signataires. « L'avenir d'une nation passe par sa capacité à faire en sorte que sa jeunesse puisse

apprendre et grandir dans un environnement sûr pour ensuite contribuer pleinement au développement socio-économique de son pays », a-t-elle déclaré tout en saluant l'action menée par le Reiper pour sa résilience dans la conduite des activités de prévention et d'assistance des enfants vulnérables.

La table ronde sur l'accès des enfants de rue aux services essentiels, à dire vrai, fait partie des activités du festival des droits des enfants qui se tiendra à Brazzaville du 20 au 23 du mois en cours. Les mesures prises dans le cadre de la pandémie de covid-19 font que l'édition dudit festival, cette année, se fera sur des plates formes numériques. Les spectacles, les expositions pour mieux sensibiliser aux droits des enfants sont prévus.

Rominique Makaya

## AFFAIRE DU PSP CHACONA

## Les parents des victimes indemnisés

Le verdict du procès en appel de l'affaire des treize jeunes décédés la nuit du 22 au 23 juillet 2018 dans les geôles au Poste de sécurité publique (PSP) de Chacona a été prononcé ce 17 novembre. Les ayants droit des victimes ont été indemnisés à hauteur de 15 millions chacun.

Ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 2019, le procès en appel des enfants morts par « homicide volontaire » au PSP Chacona, au quartier Mpila, à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville a connu son épilogue. La Cour d'appel de Brazzaville a reformé le jugement rendu par le premier juge, verdict qui avait laissé un goût amer aux parents des victimes et poussé les avocats des ayants droit à interjeter appel sur le plan de l'indemnisation, parce que le tribunal s'était déclaré incompétent quant à statuer sur les intérêts civils.

En examinant de nouveau l'affaire sur la personne civilement responsable qui est l'État congolais, la Cour d'appel a rendu son verdict en indemnisant les parents des treize victimes de Chacona à hauteur de quinze millions de francs CFA chacun. Ce montant alloué est jugé insignifiant par les ayants droit qui pensent que leurs progénitures étaient pleines d'avenir et mortes à fleur de l'âge, certes la vie humaine n'a pas de prix.

L'un des parents des victimes a exprimé son désarroi. « Depuis 2018 nous menons cette bataille. Aujourd'hui l'arrêt a été rendu, mais nous disons que nous ne sommes pas satisfaits parce que nous avons perdu des êtres chers. Le montant alloué ne correspond pas. Quinze millions c'est insignifiant pour des jeunes qui avaient de l'avenir. Nous allons nous retrouver dans les 48 heures qui suivent pour décider », a-t-il déclaré.

Pour Me Stève Bagne, l'un des avocats des ayants droit, « c'est un jugement à double vitesse parce que, premièrement je suis satisfait dans le sens où les juges de la Cour d'appel ont annulé la décision des premiers juges ; ça veut dire que nous avons fait un appel dans les normes. Deuxièmement, le montant alloué aux ayants droit des victimes est tellement minime, quand on sait que les jeunes ont perdu la vie à fleur de l'âge, quinze millions de francs CFA c'est quand même minimisé. Sans oublier que dans ces quinze millions de francs CFA ces ayants droit ont le devoir de s'acquitter des honoraires des avocats, des huissiers de justice et autres ». A propos, il a fait savoir qu'en tant que collectif d'avocats, ils verront quelle est la décision à prendre pour ce problème puisqu'ils ont encore d'autres voies de recours.

Bruno Okokana

## GENRE

## Les femmes gestionnaires des hôpitaux en formation

Un atelier de renforcement des capacités en leadership à l'endroit des femmes professionnelles du secteur de santé se tient à Brazzaville, du 17 au 21 novembre, dans le but de leur permettre de mieux gérer les structures hospitalières.

Dans le secteur de la santé, les femmes jouent un rôle important, a souligné le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, représentant la ministre en charge de la Santé et de la Promotion de la femme à l'ouverture de l'atelier de renforcement des capacités des femmes gestionnaires des hôpitaux. « L'exploitation du potentiel des femmes, qui constituent 52% de la population congolaise, est un facteur essentiel dans le processus de développement. Cet atelier contribue au raffermissement de leurs compétences dans le secteur sanitaire », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Lucien Manga, a souligné qu'il est important d'outiller les femmes qui



Les partenaires et les femmes prenant part à l'atelier

travaillent à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ainsi, elles pourront mieux rendre un des services les plus essentiels à la population qui n'est autre que la santé. « Cet atelier organisé est une manière pour l'OMS de matérialiser son engagement à soutenir les efforts du gouvernement pour la promotion de la femme », a indiqué le diplomate onusien.

Par ailleurs, le ministre Léon Juste Ibombo a rappelé que la politique nationale genre est assortie de deux programmes connexes dont le programme national de promotion de leadership féminin avec pour priorité le renforcement des capacités et de l'expertise féminine afin d'améliorer la performance des femmes dans la conduite des affaires.

R.M.

## TENSIONS POST-ÉLECTORALES

## La Guinée et la Côte d'Ivoire victimes d'antagonismes communautaires

Peu avant l'élection présidentielle dans chacun des deux pays secoués par les rivalités nées du scrutin, puis après, pouvoir et opposition ont toujours du mal à apaiser les tensions malgré de multiples démarches entreprises pour ramener la concorde. Et si leur classe politique ne se montre vigilante et responsable, de nouveaux ravages qui auront assurément des conséquences néfastes sur la vie politique, économique et sociale pourraient être enregistrés.

Le Guinéen Alpha Condé et l'Ivoirien Alassane Ouattara ont été tous élus pour un troisième mandat, mais ils ont devant eux des mouvements de contestation qui sont loin d'être terminés. Des manifestations violentes organisées en Guinée après la présidentielle du 18 octobre ont fait au moins 30 morts et plusieurs blessés. En Côte d'Ivoire, des dizaines de morts ont également été signalés.

La situation s'aggrave du jour au jour par des clashes communautaires parce que la politique guinéenne ou ivoirienne est majoritairement dictée par les enjeux de cette nature. En témoignage le fait que l'actuel président guinéen s'est récemment attiré les critiques de ses opposants pour avoir attisé les tensions dans le pays.

En effet, dans un discours prononcé en septembre en langue malinké, il a dit aux électeurs que soutenir un candidat d'opposition issu de la communauté



Le président guinéen Alpha Condé

hommes politiques affirment être pluralistes.

En Côte d'Ivoire, les jeunes Agnis de la zone sud du pays ne veulent toujours pas voir les Dioulas de la partie nord après le scrutin présidentiel du 31 octobre. Armés parfois de machettes et gourdins, ils les menacent dans certaines localités comme Daoukro, Divo, Dabou ou Bongouanou.

**Les Ivoiriens redoutent de nouvelles violences**



Le président ivoirien Alassane Ouattara

« On ne veut pas du troisième mandat d'Alassane Ouattara. La Côte d'Ivoire n'a pas été faite pour les Dioulas qui sont au pouvoir », avance un habitant sous-couvert d'anonymat. « C'est nous qui avons développé la ville. Avant ici c'était un village. Ils peuvent partir ; on est derrière Ouattara (...), jusqu'à la mort ! », réplique un des patrons de la jeunesse dioula de Bongouanou, à 100 km au nord d'Abidjan.

Depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire était gouvernée par des

gens du sud, ceux du nord étant souvent oubliés dans les investissements et les nominations aux postes publics. Aujourd'hui, l'on n'est pas surpris d'entendre certaines personnes dénoncer une « revanche du nord », accusant Alassane Ouattara, originaire du nord, de favoritisme. Pour Rinaldo Depagne, de l'organisation de prévention des conflits International Crisis Group, les réactions affichées par la population ivoirienne prouvent qu'elle vit dans un pays divisé. « Il y a un passage très rapide de la violence politique à la violence communautaire », estime-t-il.

De son côté, l'ex-ministre Marcel Amon Tanoh, passé dans l'opposition et dont la candidature a été invalidée, redoute le pire du fait de la persistance des tensions intercommunautaires. « Je crains que les vieux démons ressurgissent », prévient-il, soulignant que dans son pays « comme souvent ail-

leurs en Afrique », les partis politiques ont une base ethnique et que même si ceux-ci élargissent leur assise, cette dominante demeure.

Tout compte fait, ce qui se passe en Côte d'Ivoire alors que plus de 8000 personnes ont déjà fui vers les Etats voisins, fait déjà craindre que ce pays plonge à nouveau dans les violences, dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011, née du refus du président Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite à la présidentielle face à Alassane Ouattara. Survenant après une décennie de tensions qui avaient coupé le pays en deux, sur une ligne identitaire entre le nord et le sud, cette crise avait fait 3 000 morts. Aujourd'hui, les Ivoiriens ne croient pas à ce qui a été conclu entre Alassane Ouattara et le chef de la coalition de l'opposition, Henri Konan Bédié, lors de leur récente rencontre qui visait à « rétablir la confiance ».

Nestor N'Gampoula

## SANTÉ

## Un vaccin efficace contre la Covid-19 à plus de 90%

La perspective de premières vaccinations limitées contre la Covid-19 d'ici la fin de l'année se concrétise.

Après le laboratoire Pfizer/BioNTech la semaine dernière, la société de biotechnologie américaine Moderna a annoncé lundi que son vaccin était efficace à 94,5%. Elle compte fabriquer 20 millions de doses d'ici fin décembre. On ignore encore la durée de la protection conférée par le vaccin, ce que seul le temps révélera. Le vaccin de Pfizer aurait lui une efficacité de 90%, et le vaccin russe Spoutnik V de 92%, selon des premiers résultats communiqués la semaine dernière.

Les experts ont largement salué la nouvelle, malgré l'absence de publication détaillée des résultats.

Moderna demandera une autorisation de mise sur le marché « dans les prochaines semaines » aux Etats-Unis, où la production a déjà commencé. Elle devrait être lancée d'ici la fin de l'année en Suisse dans les usines du groupe Lonza. Si le vaccin était approuvé, la

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a prévenu qu'un vaccin ne suffirait pas à lui tout seul à vaincre la pandémie. « Au départ, les quantités seront limitées et par conséquent les personnels soignants, les personnes âgées et celles à risque auront la priorité et nous espérons que cela va faire baisser le nombre de morts et permettre aux systèmes de santé de résister », a souligné l'OMS. « Mais cela laissera encore beaucoup de champ au virus pour opérer », a-t-il mis en garde, exhortant à ne pas prématurément mettre fin aux mesures qui permettent de contrôler l'expansion du Covid-19, comme les tests, la quarantaine, le suivi des cas contacts...

rapidité de développement serait une prouesse scientifique, moins d'un an après la sortie du virus de Chine. Pour Moderna, qui a reçu 2,5 milliards de dollars d'argent public américain et promis 100 millions de doses au gouvernement américain dont 15 millions avant fin décembre, ces résultats sont la consécration de dix années de développement qui n'avaient, jusqu'à présent, jamais dépassé les phases initiales d'essais cliniques. L'entreprise prévoit de produire 20 millions de doses cette année, et entre 500 millions et un milliard en 2021, grâce à des sites de production et des partenaires industriels aux Etats-Unis, en Suisse et en Espagne.

D'après AFP

## HUMANITAIRE

## Tournée africaine de Global Mercy en 2021

L'ONG américaine, Global Mercy, qui fait naviguer des hôpitaux flottants au profit des personnes privées d'accès aux soins, notamment en Afrique, sera en Afrique en 2021.



Dès 2021, le Global Mercy rejoindra l'Africa Mercy, pour prodiguer des soins de santé et des opérations chirurgicales en Afrique. Mercy Ships, son second navire-hôpital serait le nouveau bâtiment le plus grand au monde. Sa construction a débuté il y a cinq ans. Le Docteur Pierre M'Pelé, directeur de Mercy Ships Afrique, rappelle que chaque année, près de 17 millions de personnes dans le monde meurent par manque de soins chirurgicaux, dont plus de 93% vient en Afrique subsaharienne.

L'ONG Mercy Ships déploie ses navires-hôpitaux pour proposer des interventions chirurgicales gratuites de première qualité aux plus démunis. Entre 1990 et 2020, Mercy Ships aura réalisé plus de 100 000 interventions chirurgicales, formé plus de 40 000 professionnels de la santé, rénové plus d'une centaine d'infrastructures sanitaires et mis en œuvre plus d'un millier de projets communautaires en Afrique. Le

Global Mercy va plus que doubler la capacité d'intervention de Mercy Ships en Afrique.

Mercy Ships aura conduit une trentaine de missions humanitaires dans quatorze pays d'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, le Bénin, le Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Sierra Leone, Sénégal, Togo).

« Alors que la Covid-19 menace la stabilité des systèmes de santé déjà fragiles à l'échelle mondiale, la nécessité de fournir des soins chirurgicaux accessibles et vitaux est plus importante que jamais », a déclaré la présidente de Mercy Ships, Rosa Whitaker. Pour elle, l'arrivée du Global Mercy représente « un engagement unique pour soutenir le renforcement des systèmes de santé en Afrique au nom des plus vulnérables ».

Le navire pourra accueillir plus de 600 bénévoles professionnels du monde entier représentant des dis-

ciplines variées. S'y côtoieront notamment des chirurgiens, des marins, des cuisiniers, des enseignants, des électriciens, le personnel d'accueil, etc. Des espaces sont conçus pour accueillir jusqu'à 950 membres d'équipage dont un auditorium de 680 places, une école, un gymnase, une piscine, un café, une boutique et une bibliothèque, lorsque le navire sera à quai.

L'ONG soutient également le système de santé des pays hôtes par la formation des professionnels de la santé et la rénovation d'infrastructures. Fondé en Suisse en 1978 par Don et Deyon Stephens, Mercy Ships est intervenu dans 55 pays à travers le monde, fourni des prestations d'une valeur de 1,7 milliard de dollars, et impacté la vie de 2,8 millions de personnes. À bord de son navire, chaque année, une moyenne de 2 000 volontaires issus de cinquante pays contribuent à l'œuvre de Mercy Ships.

Noël Ndong

TABLE RONDE DE LA CÉMAC

# Des investisseurs se mobilisent en faveur des projets intégrateurs

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) entend mobiliser 4 milliards d'euros, soit environ 2625 milliards de francs FCFA pour financer les projets à fort impact socioéconomique. La rencontre qui s'est tenue à Paris, les 16 et 17 novembre, a été marquée par des échanges sur des projets et leur mode de financement.

Pour réunir un maximum d'investisseurs, le comité d'organisation de la table ronde pour le financement d'infrastructures de la Cémac a opté pour un format hybride, des échanges en présentiel et en visioconférence. En plus des investisseurs français et européens, des partenaires traditionnels de la sous-région ont effectué le déplacement de Paris, à savoir la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne, l'Union africaine, les Nations unies.

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a profité de cette occasion pour mettre en exergue les potentialités de l'Afrique centrale, une région riche en hydrocarbures, avec d'importants gisements de métaux et de minéraux de haute qualité, des ressources forestières et en eau du Bassin du Congo, une population dynamique. En dépit de ces ressources, la sous-région est confrontée à un déficit en infrastructures de transport, des télécommunications et de distribution d'énergie.

Les pays de la Cémac connaissent des difficultés budgétaires à cause de la baisse des cours du pétrole, dont dépend les économies de la plupart d'entre eux. Une situation accentuée par la pandémie de covid-19. C'est dans le but de mettre fin aux effets néfastes de la crise économique que les dirigeants ont mis



Le présidium de la table ronde Adiac

en place en 2016 le Programme de réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac). L'objectif du Pref-Cémac est de favoriser la stabilisation du cadre macroéconomique et la transformation structurelle des économies de l'espace communautaire.

Mais, les dirigeants de la Cémac vont devoir convaincre les bailleurs de fonds. Sur le montant

global, seulement 710 millions d'euros environ 17,75% du coût total ont déjà été mobilisés. « La Cémac sollicite auprès de ses partenaires traditionnels et investisseurs privés le reste du financement, soit 82,75% du coût total de ces projets intégrateurs correspondant à un montant de 3,290 milliards d'euros. Nous recherchons tout particulièrement des prêts à

des conditions concessionnelles ou des mixages prêts/dons (blended finance) et des financements privés pour la réalisation de certains projets et mode partenariat public privé », a indiqué Clément Mouamba.

À l'instar des autres intervenants, comme le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, Fortunato-Ofa

Mbo Nchama, le président de la Commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, a insisté sur l'engagement réel des partenaires. La sous-région enregistre une récession estimée à -3,1% et une hausse du chômage. Et, les perspectives économiques pourront être compromises par les effets de la crise sanitaire.

Au total onze projets intégrateurs ont été présentés à la table ronde, notamment la construction du barrage de Chollet entre le Congo et le Cameroun ; de la route bitumée Ouesso-Bangui-N'Djamena ; du pont Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée équatoriale ; du port sec de Beloko sur le corridor Douala-Bangui ; du port sec de Dolisie sur le corridor Congo-Gabon ; de la ligne d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun - Tchad.

Fiacre Kombo

**« La Cémac sollicite auprès de ses partenaires traditionnels et investisseurs privés le reste du financement, soit 82,75% du coût total de ces projets intégrateurs correspondant à un montant de 3,290 milliards d'euros. Nous recherchons tout particulièrement des prêts à des conditions concessionnelles ou des mixages prêts/dons (blended finance) et des financements privés pour la réalisation de certains projets et mode partenariat public privé »**

## Le CHU de Brazzaville recrute pour les postes de :

<b>FINANCIER</b>	<b>SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS</b>
<b>AU SEIN DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS (CGMP)</b>	<b>AU SEIN DE LA CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS (CGMP)</b>
Sous la supervision du secrétaire permanent de la Cellule de gestion des Marchés Publics (CGMP) du CHUB, le financier intervient tant au niveau de la passation qu'à celui de l'exécution des marchés :	Sous la supervision du secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics (CGMP), le spécialiste en passation des marchés est l'expert en marché public du maître d'ouvrage. Il coordonne et organise la préparation des dossiers de passation des marchés dont il assure la mise en forme.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il prépare les conditions de qualification et de pré qualifications administratives et financières des candidats lors de la préparation des dossiers d'appels d'offres, notamment au niveau des données particulières de l'appel d'offres.</li> <li>- Il propose dans les cahiers de clauses administratives particulières, les modalités de règlement des marchés ainsi que les taux des éventuelles pénalités de retard et intérêts moratoires en cas de retard d'exécution des obligations contractuelles par l'une des parties.</li> </ul>	<p>À ce titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il appuie le secrétaire permanent dans la préparation du plan de passation des marchés ;</li> <li>- Il conduit le processus de préparation des dossiers de mise en concurrence des candidats (dossier d'appel d'offres, dossiers de demande de proposition, demande de cotation...) ;</li> <li>- Il prépare les documents relatifs à la réception des offres.</li> </ul>
<b>PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ ET CRITÈRES DE SÉLECTION</b>	<b>PROFIL DE COMPÉTENCES ET CRITÈRES DE SÉLECTION</b>
<b>Formation et expérience (savoir)</b>	<b>Formation et expérience (savoir)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire d'un BAC + 4 minimum en finance, en comptabilité ou en gestion de l'Université Marien NGOUABI ou d'une Université reconnue</li> <li>• Avoir une expérience professionnelle de trois (3) années au minimum</li> <li>• Avoir exercé dans une Cellule de Gestion des Marchés Publics</li> <li>• Avoir reçu une formation en passation des Marchés Publics délivrée par une institution reconnue (atout)</li> <li>• Avoir une bonne connaissance des textes qui régissent les finances publiques nationales</li> <li>• Connaître et mettre en pratique les règles déontologiques et les normes de travail</li> <li>• Être membre d'un ordre professionnel du Congo (atout)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire d'un BAC + 4 minimum en économie, gestion ou administration publique de l'Université Marien NGOUABI ou d'une Université reconnue</li> <li>• Avoir une expérience professionnelle de trois (3) années au minimum</li> <li>• Avoir exercé dans une Cellule de Gestion des Marchés Publics</li> <li>• Avoir reçu une formation en passation des Marchés Publics délivrée par une institution reconnue (atout)</li> <li>• Connaître et mettre en pratique les règles déontologiques et les normes de travail</li> <li>• Être membre d'un ordre professionnel du Congo (atout)</li> </ul>
<b>Savoir-faire</b>	<b>Savoir-faire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une très bonne maîtrise de la langue française (écrite et orale)</li> <li>• Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique</li> <li>• Avoir de bonnes capacités relationnelles</li> <li>• Savoir gérer l'urgence</li> <li>• Prendre de décisions et avoir l'esprit d'initiative</li> <li>• Avoir le sens de l'organisation</li> <li>• Être capable de travailler en équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une très bonne maîtrise de la langue française (écrite et orale)</li> <li>• Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique</li> <li>• Avoir de bonnes capacités relationnelles</li> <li>• Savoir gérer l'urgence</li> <li>• Prendre de décisions et avoir l'esprit d'initiative</li> <li>• Avoir le sens de l'organisation</li> <li>• Être capable de travailler en équipe</li> </ul>
<b>Savoir-être</b>	<b>Savoir-être</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être ponctuel et assidu</li> <li>• Respecter l'autorité hiérarchique</li> <li>• Être discret et savoir garder les secrets professionnels</li> <li>• Être disponible et autonome</li> <li>• Avoir le sens des responsabilités</li> <li>• Être rigoureux et intègre</li> <li>• Avoir un esprit ouvert et critique</li> <li>• Être capable de travailler sous pression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être ponctuel et assidu</li> <li>• Respecter l'autorité hiérarchique</li> <li>• Être discret et savoir garder les secrets professionnels</li> <li>• Être disponible et autonome</li> <li>• Avoir le sens des responsabilités</li> <li>• Être rigoureux et intègre</li> <li>• Avoir un esprit ouvert et critique</li> <li>• Être capable de travailler sous pression</li> </ul>

Si vous êtes intéressés à déposer votre candidature, SVP, envoyer votre CV et une lettre de motivation en présentant vous-même et vos réalisations professionnelles

**avant vendredi, le 20 novembre à 12h**

à l'adresse e-mail suivant : [recrutement.CHUB@gmail.com](mailto:recrutement.CHUB@gmail.com)

Merci de mentionner dans l'objet de l'e-mail votre nom, prénom et le poste FINANCIER.  
N.B. Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Congolaise des Routes (LCR), vous informe qu'à compter du lundi 23 novembre 2020, nous mettrons en place sur la Route Nationale N°1 (RN 1), les postes de pesage en gare de Yié et Louadi qui permettent de peser les camions et déterminer le poids total de leurs charges.

Le passage au pesage pour les poids lourds/camions, sera obligatoire à partir de ce lundi 23 novembre 2020, la limitation de charge, également, devra être respectée à compter de cette date.

Les poids lourds devront nécessairement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge en vigueur dans la zone CEMAC, ci-dessous :

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi Congolaise n°7-2004 et une fois qu'ils se seront

acquittés de l'amende, ils devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN 1 ou décharger avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est nécessaire pour la pérennisation de notre patrimoine routier !

Nous vous informons également que nous mettrons tout au long de la RN 1, des stations de pesage

mobile afin d'éviter les surcharges entre les différentes gares de péages.

Plus de précision en appelant gratuitement notre centre d'appels le 10 10, informations disponibles également sur notre site internet :

[www.lacongolaisedesroutes.cg](http://www.lacongolaisedesroutes.cg) ou sur nos pages Facebook et LinkedIn !

La Congolaise des routes, vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route !

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULES

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	T11S1	PTAC 30 000 ESSIEUX AVANT 10 000 ESSIEUX SIMPLE 10 000 ESSIEUX DOUBLE 10 000
	T11S2	PTAC 40 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT 10 000 ESSIEUX SIMPLE 10 000 ESSIEUX DOUBLE 10 000
	T11S3	PTAC 40 000 ESSIEUX AVANT 10 000 ESSIEUX SIMPLE 10 000 TRACON 10 000
	T12S1	PTAC 40 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT 10 000 TRACON 10 000 ESSIEUX DOUBLE 10 000
	T12S2	PTAC 30 000 ESSIEUX AVANT 10 000 TRACON 10 000
	T12S3	PTAC 30 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT 10 000 TRACON 10 000
	T12S4	PTAC 30 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT 10 000 TRACON 10 000

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG
	P11	PTAC 30 000 ESSIEUX AVANT 10 000 ESSIEUX SIMPLE 10 000
	P12	PTAC 30 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT 10 000 TRACON 10 000
	P13	PTAC 40 000 ESSIEUX AVANT 10 000 TRACON 10 000
	P22	PTAC 40 000 TRACON AVANT 10 000 TRACON 10 000
	P23	PTAC 40 000 TRACON AVANT 10 000 TRACON 10 000



### CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène  
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ [fondationmarcelgotene@gmail.com](mailto:fondationmarcelgotene@gmail.com)  
www.fondationgotene.com

L'amour maternel jamais ne disparaît. Une fois donné, il s'inscrit dans l'éternité.

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> Anniversaire de sa disparition, la famille et les enfants de Madame LENDONGO Renée Victorine, « Maman Vicky pour les intimes », décédée, le 21 Novembre 2010 à Brazzaville, prient les amis, les collègues et tous ceux qui l'ont connu et apprécié d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Ainsi, nous souhaitons commémorer et témoigner de ses bienfaits, afin que Dieu puisse la conserver dans son Royaume comme un esprit pur, qui veille sur les siens et sur l'accomplissement du combat de toute sa vie terrestre: la justice sociale et la paix.

La famille et les enfants Lendongo



## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)





## CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

## « Nous sommes tous des Bantous » déclare le Pr Joseph Itoua

C'est au cours de la conférence scientifique portant sur « Ambosi du Congo : éléments d'histoire et de civilisation », tenue le 14 novembre au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB), que le Pr titulaire des universités Joseph Itoua, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, a déclaré que les Congolais sont des Bantous au même titre que tous les peuples de la vallée du Nil.

Intitulée « Les Ambosi du Congo : éléments d'histoire et de civilisation », la communication du Pr Joseph Itoua, modérée par le Pr Joachim Ngomathéthé, s'est intéressée particulièrement au groupe Mbozi. L'orateur a articulé son exposé sur quatre questions fondamentales, à savoir: Qui sont les Mbozi?; D'où viennent-ils?; Comment étaient-ils organisés sur leur territoire?; Quels sont les éléments caractéristiques de leur culture?

Le Pr Joseph Itoua a dressé un panorama des éléments constitutifs des rites, des mythes, et des traditions des peuples du Congo. Originaires de la vallée du Nil, les peuples congolais ont plusieurs caractéristiques communes. « Nous sommes tous des Bantous, parce que nous venons de la vallée du Nil d'après Cheick Anta Diop. Les tékés, les Kongos, les Mbozi sont tous des Bantous. Pour exemple, tous appellent la panthère de la même manière "Ngwo", "Ngwe". Il n'y a pas de diffé-



les professeurs Joseph Itoua (conférencier- à droite) et Joachim Ngomathéthé (modérateur- à gauche) crédit photo/Adiac

rence entre ces mots », a-t-il expliqué.

Le point de vue du Pr Joseph Itoua a été soutenu par le Pr Joachim Ngomathéthé, lorsqu'il souligne : « Sur la base de cette thèse, il est indiqué en filagramme que les peuples du Congo sont issus

des courants migratoires qui ont eu lieu depuis pratiquement l'origine de l'humanité jusqu'à la période la plus récente... », a-t-il renchéri.

Pour sa part, la directrice générale du MPSB, Belinda Ayessa, prononçant le mot introductif a rappelé que ces re-

travaux scientifiques aident le public à connaître des civilisations diverses. « Il est entendu que le sujet en lui-même peut faire l'objet d'un traitement plus étendu. Le cadre circonstancié de ce matin est singulier en ce qu'il permet de proposer des pistes et de

dissiper des malentendus », a-t-elle déclaré.

Ajoutant que dans l'écriture de l'histoire des peuples, l'on retient si aisément l'instrumentalisation de la chronologie, outil précieux, mais insuffisant, qui permet de situer dans le temps la successivité des événements. Or, a-t-elle poursuivi, les récits d'histoire qui tracent des indices, à travers des sources écrites ou non, sont des constructions qui mêlent à la fois rites, mythes et traditions. Leur compréhension et leur interprétation ne peuvent s'autonomiser de ces formes d'expressions, a-t-elle précisé. Notons que les conférences scientifiques, organisées par l'Université Marien-Ngouabi en partenariat avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, débutées le 10 septembre dernier, vont prendre fin le 21 novembre par le développement du thème portant sur : « La pandémie de la Covid-19 : du mandat des enseignants à la résilience des parents dans l'accomplissement scolaire ».

Bruno Okokana

## VIE DES PARTIS

## Le MAR en ordre de bataille pour l'agenda 2021

Dans le cadre de l'édification sur la stratégie et les outils de marketing politique en vue de la mobilisation et la fidélisation des électeurs en perspective de l'agenda politique 2021, le parti Mouvement Action et Renouveau (M.A.R.), a organisé le 14 juillet au Forum Mbongui dans la capitale océane, un séminaire atelier de renforcement des capacités de ses cadres sous le patronage de Pascal Itoua Oyona, premier vice-président du parti représentant le président national, Roland Bouiti-Viaudo

Organisé à la demande du bureau fédéral de Pointe-Noire présidé par, le Dr Christian Didas Bongolot sous le thème, « Séminaire de Renforcement des Capacités de Mobilisation et de Fidélisation de l'électorat », ce séminaire s'est tenu dans un contexte économique, financier et sanitaire difficile.

Il a été défini comme un moyen d'échange et de partage de connaissance de ces cadres en perspective de l'élection présidentielle de mars 2021. La formation tant souhaitée par les responsables du parti a été animée par les cadres issus du parti M.A.R. Il s'agit du commissaire politique près de la Fédération du Kouilou, Laurent Tengou, la présidente de la Fédération M.A.R. Brazzaville, Leticia Kakou, le commissaire politique près de la Fédération M.A.R. Pointe-Noire, Maurice Mavoungou et le commissaire politique près de la Fédération M.A.R. Lekoumou, Irène Mavoungou respectivement sous les thèmes : « La stratégie de mobilisation et de fidélisation des électeurs ainsi que sa mise en œuvre ; « Outils de communication » ; « la communication politique de l'agenda 2021 » et « le mécanisme de suivi-évaluation de la stratégie ».

Après les brillants exposés des conférenciers,



les participants ont contribué aux travaux en atelier autour des quatre sous-thèmes précités qui leur ont permis de bien saisir l'objectif du séminaire organisé à l'intention des responsables des sections de six arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassia.

S'adressant aux citoyens du parti à la clôture du séminaire après la restitution des travaux en atelier, le président fédéral, le Dr Christian Didas Bongolot a, au nom de la délégation conduite par le 1er vice-président et de la direction politique, exprimé sa satisfaction quant à l'assiduité des participants aux travaux tout au long de la journée. Il a, par ailleurs, rappelé que, « Le 2 février dans la même salle, nous lançons un appel à candidature au président de la République. Huit mois après, la direction vient de doter ces cadres de Pointe-Noire des outils nécessaires pour l'accompagner à une victoire certaine à l'élection de mars 2021. Il revient aux cadres de procéder à la vulgarisation des acquis du séminaire dans toute la fédération, dans les sections, les sous-sections, les cellules, aux sympathisants et à l'ensemble des concitoyens de la ville océane », a-t-il indiqué.

Il a, également, salué le Président de la République Denis Sassou N'Guesso d'avoir invité

toute la classe politique à une concertation nationale à Madingou.

A l'issue de cette belle initiative du parti M.A.R., les participants ont exprimé leur profonde gratitude au bureau politique national de leur parti et plus particulièrement à son président, Roland Bouiti-Viaudo ainsi qu'au bureau Fédéral à Pointe-Noire et à son président, le Dr Christian Didas Bongolot pour la tenue de la formation des cadres du parti. « Nous exprimons notre profonde gratitude au bureau fédéral pour l'organisation de ce séminaire qui nous a permis de nous approprier les concepts subtiles. C'est d'ailleurs, l'occasion de saluer la dextérité avec laquelle les conférenciers ont animé leurs exposés grâce à une méthodologie participative. La séance des questions réponses a largement contribué à l'acquisition et l'assimilation des connaissances mises à notre disposition », a indiqué un séminariste au nom des participants. Il a, à cet effet, rassuré les responsables politiques que les enseignements reçus seront répercutés au niveau de la base du parti.

Les cadres des six sections du M.A.R. Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi ont en fin adressé une motion de soutien au président de la République, Président de la majorité pré-

sidentielle, Chef de l'Etat pour son engagement à conduire le pays à la prospérité, l'un des objectifs contenus dans son projet de société, « La Marche vers le développement », l'appel à candidature lancé par le M.A.R. depuis le 2 février 2020 au président Denis Sassou-N'Guesso, son engagement et son incitation totale dans la lutte contre la covid-19. « Nous, participants aux travaux de l'atelier de renforcement des capacités des cadres de la fédération M.A.R. Pointe-Noire tenus le 14 novembre 2020, exprimons notre soutien inébranlable à son Excellence Denis Sassou N'Guesso, Président de la majorité présidentielle et profitant de cette occasion pour l'accompagner avec succès à la présidentielle 2021 », a indiqué un participant.

De son côté, le président national du Parti M.A.R. Roland Bouiti-Viaudo, s'est vu adressé une motion de confiance pour ces efforts fournis pour le maintien et l'implantation du parti sur toute l'étendue du territoire national et sa résolution à la tenue du dit séminaire. « Nous, participants au séminaire de renforcement des capacités des cadres du parti affirmons notre confiance à Roland Bouiti-Viaudo digne continuateur de l'œuvre du président fondateur ? Jean-BAPTISTE Taty Loulard toujours présent dans le cœur et l'esprit de chaque militant », ont-ils ajouté.

Il ressort du communiqué final lu par Euzèbe Nzalamou, un cadre du parti, un rappel des activités menées tout au long de l'année 2020 notamment, la tenue de l'assemblée générale, la mise en place de la fédération M.A.R. Pointe-Noire, la mise en place des sections dans les six arrondissements de la ville océane y compris Tchiamba-Nzassi par le président fédéral qui a dégagé l'importance de la période au cours de laquelle s'est tenu ce séminaire dont les effets sont très attendus par le président national.

**NÉCROLOGIE**

Freddy Okaro et famille, les familles Mvouma et Itoua Yombi ont le regret de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, fille, petite-fille et nièce nommée Princia Nerline Okanga Mboko, survenu le 9 novembre 2020, au CHUB. Le deuil se tient au n° 105, rue Equateur, non loin de l'arrêt de bus général Adoua et l'église catholique Saint Jean-Baptiste, à Talangaï. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Mme Essama Bora Henriette ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-frère et fils Pépin Vincent Akirizo, survenu le 7 novembre 2020 à Luton, en Angleterre. La veillée funèbre est organisée au n°35 de la rue Mokeko à Talangaï, Brazzaville, arrêt de bus Dragage. Les obsèques auront lieu le samedi 21 novembre à Luton.

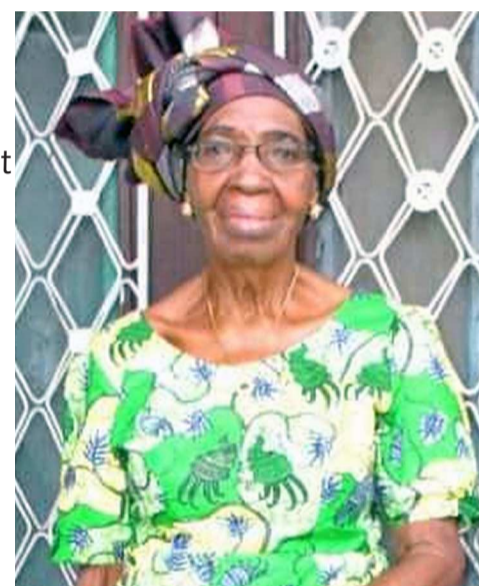


Les familles Bongho et Baba ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle et neveu Anouck Bongho, survenu dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 novembre 2020 au CHU. Les renseignements concernant l'organisation des obsèques seront communiqués ultérieurement. La veillée mortuaire est située au n° 728, rue Molenda au Plateau de 15 ans à Brazzaville. Que son âme repose en Paix.



**REMERCIEMENTS**

Mathieu Kinouani et famille, Rudy Pamphile Malonga, les enfants, fils et petits-fils Founa remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance matérielle et spirituelle lors du décès de leur mère et tante, le 1<sup>er</sup> novembre 2020 au CHU de Brazzaville. L'inhumation avait eu lieu le 13 novembre au cimetière Ma Campagne à Brazzaville. Que son âme repose en paix.



**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



**CAN 2022**

**Les résultats du lundi 16 novembre**

Malgré son match nul à Harare, ponctué par un chef d'œuvre de Mahrez, l'Algérie rejoint le Sénégal et se qualifie pour Cameroun 2022.



Les tenants du titre algériens sont qualifiés pour la CAN 2022 (faf.dz)

**Groupe B**

Malawi – Burkina Faso : 0-0

Soudan du Sud – Ouganda : 1-0 (1-0)

But : Tito Okello (36<sup>e</sup> sur penalty) pour le Soudan du Sud

**Groupe C**

Sao Tomé et Principe – Afrique du Sud : 2-4 (1-1)

Buts : Joazhifel (12<sup>e</sup>) et Harramiz (75<sup>e</sup>) pour Sao Tomé et Principe, Themba Zwane (39<sup>e</sup> et 87<sup>e</sup>) et Percy Tau (70<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup>) pour l'Afrique du Sud

**Groupe D**

Gambie – Gabon : 2-1 (0-0)

Buts : Modou Barrow (49<sup>e</sup>) et Musa Barrow (79<sup>e</sup>) pour la Gambie, Bruno Ecuele Manga (89<sup>e</sup>) pour le Gabon

**Groupe H**

Zimbabwe – Algérie : 2-2 (1-2)

Buts : Knowkledge Musona (43<sup>e</sup>) et Prince Dube (82<sup>e</sup>) pour le Zimbabwe, Andy Delort (34<sup>e</sup>) et Riyad Mahrez (38<sup>e</sup>) pour l'Algérie

Botswana – Zambie : 1-0 (1-0)

But : Musha Goalaolwe (6<sup>e</sup>) pour le Botswana

**Classement**

1) Algérie, 10 pts, 2) Zimbabwe, 5 pts, 3) Botswana, 4 pts, 4) Zambie, 3 pts

**Groupe I**

Eswatini – Congo : 0-0

**Groupe F**

Mozambique – Cameroun : 0-2 (0-1)

Buts : Vincent Aboubakar (26<sup>e</sup>) et Serge Tabekou (73<sup>e</sup>) pour le Cameroun

Camille Delourme

**FÉCOTEN**

**Germain Ickonga-Akindou réélu au poste de président**

Le président et autres membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) ont été élus, le 16 novembre à Brazzaville, au terme de l'assemblée générale électorale de cette structure.



Une vue des membres du bureau /Adiac

Les noms et fonctions des personnes qui vont diriger le tennis congolais pour les quatre prochaines années ont été validés par les représentants du ministère des Sports et de l'Education physique puis du Comité national olympique et sportif congolais qui ont supervisé cette élection. Tous les candidats ont été votés sans peine puisqu'il n'y avait pas de concurrents.

Germain Ickonga-Akindou souhaite poursuivre, durant l'olympiade 2021-2024, la vulgarisation du tennis dans les différents départements du Congo. « Nous devons, cette fois-ci, beaucoup communiquer. Je suis très content, fier

et reconnaissant à l'égard des votants. Nous sommes présents dans plusieurs départements mais nous devons poursuivre le travail de vulgarisation afin de motiver les Congolais à pratiquer le tennis. C'est le deuxième sport le plus pratiqué au monde alors il faut que nos concitoyens pratiquent le tennis », a indiqué le président réélu.

Pour bien mener à terme ces missions, il devra compter sur l'apport des autres membres du bureau. Il sera, en effet, accompagné de Roger Joseph Obesse au poste de 1er vice-président. Ce dernier sera secondé par Florian Ghislain Mouloungui et Hombe Kielle

Opa comme 2e et 3e vice-président. Marthe Marie Madeleine Djouba a été élue secrétaire générale tandis que Garcia Elongo évoluera au poste de secrétaire générale adjointe.

Pour leur part, Mireille Ekama et Jeanne Loutangou intègrent ce bureau en qualité de trésorière générale et trésorière générale adjointe. Germain Ngoma et Vianney Alphonse Lebvoua ont été élus comme membres. Le commissariat aux comptes est composé de trois personnes, à savoir Jean Paul Malonga, Antoine Mokobo et Muakiba Dzere Koya.

Rude Ngoma et Nurian Etonga (stagiaire)

**ARRÊT SUR IMAGE**



Les étudiants de l'Académie des beaux-arts de Brazzaville ont visité, le 16 novembre 2020, le Musée galerie du Bassin du Congo. Ils ont échangé avec le guide Maurin Jonathan Mobassi sur plusieurs sujets liés aux objets d'art qui y sont exposés.

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**



Journaux



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

**PRESSE**

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

**OFFSET**

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter  
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

**ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT**

SCANNEZ  
LE QR CODE

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

## CHANSON « INGRATITUDE »

## Tshala Muana interpellée puis relâchée

Ingratitude, tel est le titre du dernier opus de la chanteuse Tshala Muana qui lui a valu des ennuis, le 16 novembre, avec l'Agence nationale de renseignement (ANR).

La chanson est présentée, à tort ou à raison, comme un pamphlet dirigé à l'endroit de l'actuel chef de l'Etat au regard de son contenu à forte saveur polémiste. La « Mamu nationale » qui est d'obédience PPRD, c'est-à-dire, proche de l'ancien président de la République, Joseph Kabila, n'a sûrement pas mesuré les dégâts collatéraux qu'allait provoquer sa chanson dans un contexte de surchauffe politique de ces dernières heures.

En effet, la tension actuelle au sein de la coalition FCC-Cash sur fond des signaux de rupture entre ces deux forces politiques n'aura pas favorisé une bonne réception de la chanson. Chaque camp essaie d'interpréter son

contenu à sa manière. « *Ni à un examen, encore moins à une compétition tu n'as jamais gagné. Maintenant que le maître t'a montré le chemin, tu as pu t'en sortir. Et après que tu aies franchi, tu le trahis. Fais attention, tu marches avec vitesse, vaillle que vaillle, tu marches sans prudence* », chante l'artiste. A qui s'adresse-t-elle, pourrait-on s'interroger d'autant plus qu'aucun nom n'est cité. Le reste est un déroulé des boutades, des paraboles et des expressions alambiquées difficiles à décoder. L'auteure fait, par ailleurs, recours à la bible, et évoque la rébellion de Satan contre son créateur, ou encore, la trahison de Judas vis-à-vis de Jésus de Nazareth. Se mettant dans

la peau d'une victime, elle fustige l'ingratitude, banni tous ceux qui en ont fait leur seconde nature, et professe l'infortune à leur endroit. « *Tu ne descendras que sur l'arbre par lequel tu es bien monté* », chante-t-elle.

Une certaine récupération politicienne s'est vite cristallisée autour de la chanson, chaque camp politique cherchant à exploiter des bribes des phrases cadrant avec ses aspirations. L'UDPS/Kibassa autant que d'autres formations politiques ont fustigé l'interpellation dont a été l'objet la reine de Mutswashi estimant que le président de la République est mentalement forgé pour subir des critiques de tout genre.

Alain Diasso



## COVID-19

## La RDC notifie une augmentation des cas

Face à cette remontée pandémique qui intervient pendant que l'occident connaît aussi la deuxième vague de cette maladie, le gouvernement arrête de nouvelles stratégies dès ce 18 novembre.

Au cours d'une séance d'évaluation sur l'évolution de la situation de la pandémie de covid-19 présidée le 16 novembre à la Primature par le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, en sa qualité du président du Comité multisectoriel de riposte à la covid-19, il ressort que la RDC commence à rapporter plus de cas de cette maladie quoiqu'il y ait une faible létalité.

Faisant le point sur cette réunion, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Gilbert Kankonde, a laissé entendre qu'il était question avec les différents membres de la coordination de riposte de réfléchir sur des mesures à prendre afin de faire face à l'alerte lancée par le Dr Jean Jacques Muyembe, en sa qualité de secrétaire technique du Comité multi-

sectoriel de riposte à la covid-19 en RDC, sur la deuxième vague de la pandémie en Occident qui touche à nouveau l'Afrique cette fois-ci par le Kenya.

Selon Dr Muyembe, des cas de covid-19 commencent à augmenter en dépit du faible taux de létalité. Pour sa part, Gilbert Kankonde invite la population à observer scrupuleusement les gestes barrières pour endiguer cette deuxième vague. « *Toute la population congolaise est appelée au respect des gestes barrières, parce que la fin de l'Etat d'urgence ne signifie pas la fin de la pandémie de covid-19* », a-t-il insisté. S'agissant de la situation épidémiologique de la covid-19 à la date du lundi 16 novembre, le cumul des cas, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars

2020, est de onze mille huit cent soixante-six dont onze mille huit cent soixante-cinq cas confirmés et un cas probable.

Au total, il y a eu trois cent vingt-deux décès et onze mille cent quatre-vingt personnes guéries. Il est à noter que vingt-sept nouveaux cas confirmés, dont vingt-deux à Kinshasa, trois au Sud-Kivu et deux dans le Haut-Katanga ont été rapportés. Cent soixante-dix-sept échantillons ont été testés. Un nouveau décès des cas confirmés a été enregistré dans le centre de traitement covid-19. Par contre, cinquante-six nouvelles personnes sont sorties guéries des centres de traitement et chez les patients suivis à domicile, dont trente-quatre à Kinshasa et vingt-deux au Nord-Kivu.

Blandine Lusimana

## CONSULTATIONS

## La dernière ligne droite

Les rideaux pourraient tomber cette semaine pour consacrer la fin des consultations entamées, depuis le 2 novembre, par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

A quoi les Congolais pourront-ils s'attendre à l'issue de ces contacts directs entre le Premier des Congolais et ses différents invités qui, près de deux semaines durant, se sont relayés au Palais de la nation ? En tout cas, au stade actuel, tout ce qu'on peut avancer ne peut qu'être approximation et supputation. Dans la ville haute, rien ne filtre sur les grandes décisions que le chef de l'Etat est appelé à prendre. Les prochains jours seront visiblement ceux de toutes les attentes mais aussi de toutes les illusions. Félix Tshisekedi risquerait de surprendre en frappant là où on ne l'attendait pas, lui qui avait déjà alerté sur le fait qu'aucun cas de figure n'est à exclure.

La perspective d'un rabattement des cartes au sein de la chambre basse du Parlement est l'un des grands acquis de ces consultations avec, à la clé, l'inversion quasi inévitable des rapports de forces en faveur de Félix Tshisekedi. Hier réduite à une simple

vue de l'esprit, « l'Union sacrée de la nation » a fini par prendre corps à la faveur des dites consultations. La transhumance de plusieurs députés de la « kabilie » en rupture de ban avec le FCC continue de renforcer le poids politique de Félix Tshisekedi à l'hémicycle. Les adhésions à l'Union sacrée se font à un rythme effréné au point de créer une certaine psychose dans les rangs du FCC qui peine à gérer ses ouailles.

En cherchant à s'affranchir de la coalition contreproductive FCC-Cach et, surtout, à requalifier la majorité parlementaire au profit de l'Union sacrée, Félix Tshisekedi aura émis la preuve de son aspiration au changement véritable. Devrait-il continuer de respecter un accord privé dont l'exécution est à son désavantage ? Que non. Dans un gouvernement de coalition où le FCC contrôle près de deux tiers des portefeuilles et où les intérêts divergent trop, sans parler d'un Parlement récalcitrant

aux ordres de la « kabilie », Félix Tshisekedi est appelé, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions, à prendre des décisions courageuses pour refonder l'action gouvernementale, et se donner une bonne marge de manœuvre pour réaliser son programme quinquennal. Alors qu'il est en train de tisser progressivement sa toile pour un contrôle total des leviers du pouvoir, Félix Tshisekedi doit frapper dur en allant dans le sens des sollicitations recueillies durant les consultations. Entre maintien ou rupture de l'alliance FCC-Cach, cohabitation, dissolution de l'Assemblée nationale, ou encore recombinaison de la majorité parlementaire et mise en place d'un nouvel exécutif national, il devra faire le choix de la raison en privilégiant la piste la plus plausible et la plus réaliste, qui cadre avec les aspirations du peuple congolais au mieux-être, sans énerver la Constitution.

A.D.

## FOOTBALL-TTRANSFERT

## Walter Bwalya entre Espérance de Tunis et Al Kuwait Sport Club

L'attaquant congolais Walter Bwalya Binene ne restera pas à El Gouna (D1 Égypte) au mercato d'été prochain. Deux clubs s'intéressent fortement à l'ancien joueur de Lubumbashi Sport et révélé à Nkana Reds Devils en Zambie où il a passé trois saisons avant de prendre la direction de l'Égypte.



Walter Bwalya

Au cours d'une intervention dans la presse égyptienne, Walter Bwalya a révélé que l'Espérance de Tunis et Al Kuwait Sport Club ont formulé deux offres concrètes pour l'été prochain. Le joueur qui est aussi disposé à jouer pour les Léopards de la République démocratique du Congo, lui qui a longtemps été courtisé par la Fédération zambienne afin de porter le maillot de Chipopolo, se donne cependant un temps de réflexion avant de faire son choix. « *Parmi les offres, il y en a deux qui sont arrivées officiellement, celle de l'Espérance de Tunis et d'Al Kuwait Sport Club, mais je dois faire attention à ne pas me mettre plus de pression pour prendre une décision. J'ai été seul pendant trois mois, mais j'ai récolté les fruits du travail que j'ai fait avec confiance. Les résultats sont venus après cela. Ma force offensive est de bien connaître mes capacités, de savoir ce que je peux faire pour fixer un objectif pour ma carrière et pour mon équipe. J'étais un attaquant étranger et il y avait des attaquants égyptiens, je peux confirmer que ma place est venue avec un travail acharné* », a-t-il confié aux médias égyptiens.

Arrivé en Égypte la saison dernière de Zambie, Walger Bwalya a fait son trou dans les compétitions africaines interclubs, se classant troisième au classement des buteurs avec treize réalisations et étant le meilleur buteur étranger de la D1 égyptienne.

Martin Engimo

## FRANCOPHONIE

## Isabel Machik Tshombe reçoit la visite de Louissette Renée Thobi

La Camerounaise Louissette Renée Thobi est venue informer la représentante du chef de l'Etat congolais à la Francophonie de son projet de candidature au poste de secrétaire général de la Confejes.

La représentante du chef de l'Etat congolais à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, a reçu, le 17 novembre, dans son cabinet de travail, à Kinshasa l'ancienne directrice adjointe des Sports de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats ayant en partage le français (Confejes) et candidate au poste de secrétaire général de cette structure, la Camerounaise Louissette Renée Thobi.

Dans ses explications, Mme Louissette Renée Thobi a indiqué qu'elle est venue rendre une visite de courtoisie à la représentante du chef de l'Etat congolais à la Francophonie. Mais également elle est venue rencontrer Isabel Machik Tshombe en vue d'écouter ses conseils par rapport à la charge qu'elle ambitionne de porter. « Dans le cadre de l'appel à candidature au poste de secrétaire général de la Confejes, je suis venue échanger avec elle, écouter ses conseils pour que demain, si j'ai ces suffrages, que je puisse amener la Confejes à travailler pour le futur des jeunes », a-t-elle souligné.

Il est, en effet, rappelé que l'ancienne directrice adjointe des Sports de la Confejes veut convaincre les Etats membres



Isabel Machik Tshombe et Louissette Renée Thobi

de cette structure de la Francophonie pour lui accorder leurs suffrages, étant donné que c'est les Etats et les gouvernements

première étape de son périple. Après Kinshasa, Mme Louissette Renée Thobi avait prévu de se rendre à Brazzaville. Il est égale-

qui vient solliciter le soutien de la RDC à sa candidature. « Je suis également venue lui faire part de mon projet de bénéficier des

la représentante du chef de l'Etat congolais à la Francophonie à sa visite et à son projet, la candidate au poste de secrétaire général de la Confejes a indiqué que Mme Isabel Machik Tshombe a apprécié à juste titre sa candidature et lui a souhaité bonne chance. A l'issue de cette entrevue, Mme Louissette Renée Thobi s'est dite contente d'avoir reçu la bénédiction de Mme Isabel Machik Tshombe. Mais elle a, par ailleurs, tenu à rappeler que dans « ces choses-là », on croise les doigts et on attend le verdict des votes des Etats et des gouvernements. Au cours de cette rencontre tenue dans la capitale congolaise, Mesdames Isabel Machik Tshombe et Louissette Renée Thobi ont également échangé sur les différents programmes de la Confejes.

Il est rappelé qu'un appel à candidature au poste de secrétaire général de la Confejes a été lancé, depuis le 29 octobre 2020, pour combler le vide laissé par le décès, le 3 août dernier, du Nigérien Bouramah Ali Harouna, qui assumait ces fonctions. Dans cette candidature au poste de secrétaire général de la Confejes, note-t-on, Mme Louissette Renée Thobi est appuyée par son pays, le Cameroun.

Lucien Dianzenza

**« Je suis également venue lui faire part de mon projet de bénéficier des suffrages des gouvernements des Etats membres de la Confejes »,**

membres de l'OIF qui votent pour le secrétaire général de la Confejes. La République démocratique du Congo (RDC) est la

ment noté que la Camerounaise Louissette Renée Thobi est la première candidate au poste de secrétaire général de la Confejes

suffrages des gouvernements des Etats membres de la Confejes », avait-t-elle indiqué en prélude. Faisant allusion à la réaction de



**MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX**

**SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA**

SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance Incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
DU CONGO

## COVID-19

## Les écoles de la ville océane non désinfectées

Nombreuses sont des écoles de Pointe-Noire qui, depuis la reprise des cours le 12 octobre dernier, ne sont pas désinfectées pour lutter contre le coronavirus.



« Depuis que nous avons repris avec le chemin de l'école, notre établissement scolaire n'a accueilli aucune structure qui s'occupe de la désinfection. Ce problème est presque partout dans de nombreuses écoles de la ville », a déclaré un lycéen.

Le même élève a tout de même reconnu que, de temps en temps, leur école est balayée par deux techniciennes de surface qui y travaillent. Mais le simple balayage, selon lui, ne détruit pas les germes responsables de certaines pathologies comme ceux du coronavirus. Pour cet apprenant, le manque de désinfection des établissements scolaires ne laisserait pas à l'abri du coronavirus les élèves et les enseignants.

Pour un agent de la santé rencontré sur place, le balayage est bien loin de la désinfection qui est une opération nécessaire dans de telles conditions. « La désinfection diffère bien du simple balayage ou nettoyage d'un lieu, car elle est surtout une destruction des germes infectieux à partir des solutions chimiques appropriées et ses effets durent un peu plus longtemps qu'un simple balayage », a-t-il expliqué. Signalons que le problème de la désinfection des établissements scolaires se pose avec acuité en cette période où le pays traverse une période de crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus.

**Faustin Akono**

## Société HYDROTECH

Société à Responsabilité Limitée

Capital : 2.000.000 de francs CFA

Siège social : Rond Point Kassaï, Centre-ville,  
Pointe-Noire

République du Congo

R.C.C.M. : CG/PNR/14 B 117.

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HYDROTECH, tenue en date du 20 septembre 2020, dûment enregistré le 11 novembre 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 6959, folio 215/9 ;

Il a été décidé par l'associé unique du changement de la forme juridique de la société, suite à l'entrée d'un nouvel associé dans le capital social. Ceci étant la forme juridique de la société HYDROTECH est dorénavant Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

Il a été également décidé par l'associé unique de la modification de l'objet social de la société HYDROTECH ; celui est dorénavant : « Assainissement, collecte, incinération et valorisation des déchets ; location des matériels ; transport, location des véhicules et du personnel » ;

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 novembre 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 746.

Pour avis,

**Le Cabinet d'Avocats GOMES.**

## ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N°1

## Abdon Cyriac Mossongo Motitho installé dans ses fonctions

Le lieutenant-colonel Abdon Cyriac Mossongo Motitho a été installé récemment dans ses nouvelles fonctions de commandant du bataillon de sécurité et des services du quartier général de la zone militaire de défense N°1 de Pointe-Noire

La cérémonie d'installation dans ses nouvelles fonctions du lieutenant-colonel Abdon Cyriac Mossongo Motitho s'est déroulée au tarmac de la base aérienne 02/20 sous la supervision du général de brigade, Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense N°1 de Pointe-Noire.

De nombreuses autorités civiles et militaires, les membres du commandement de la force publique, les membres du commandement de la zone militaire de défense N°1, les directeurs départementaux des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire et du Kouilou, ainsi que les amis et parents du promu y ont pris part.

Après la revue des troupes, la lecture du décret portant nomination du lieutenant-colonel Abdon Cyriac Mossongo Motitho, selon un rituel bien connu, le général de brigade, Jean Olessongo Ondaye, s'est adressé aux officiers, sous-officiers et militaires du rang, en ces termes : « Officiers, sous-officiers, hommes de rang, bataillon de service de la zone militaire de défense N°1, à compter de ce jour, vous reconnaîtrez comme chef et comme



Le lieutenant-colonel Abdon Cyriac Mossongo Motitho/DR

commandant de bataillon, le lieutenant-colonel Abdon Cyriac Mossongo Motitho ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service, l'exécution du règlement militaire, l'observation des lois de la République, conformément à la Constitution .»

Le général de brigade Jean Olessongo Ondaye a remis le fanion, symbole de commandement et de la légitimité, au nouveau commandant du bataillon de sécurité

et des services du quartier général de la zone militaire de défense N°1, qui a remercié, à son tour, le président de la République, chef suprême des armées pour avoir bien voulu porter son choix sur sa modeste personne. « Je sens une grande émotion parce que la tâche est exaltante, mais je mettrai tout mon savoir, toute mon énergie pour que je travaille à la satisfaction de ma hiérarchie », a-t-il promis.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## MBOTA

## Les jeunes se mobilisent pour combattre l'incivisme

L'initiative a été prise lors de la rencontre organisée à Pointe-Noire par l'association Dynamique grand Mbota pour la citoyenneté active (DGMCA) sous la houlette de son coordonnateur général, Denis Girès Koumbambouka.



Photo de famille après la mise en place du bureau du quartier 411 Mbota

Edifiant les participants à l'occasion de la mise en place du bureau du quartier 411 de DGMCA, Denis Girès Koumbambouka a expliqué qu'il s'agit pour son association de laver l'image du quartier grand Mbota ternie par plusieurs actes inciviques comme la prostitution, le voyoutisme, le vol et le phénomène bébés noirs. « A travers notre association, les membres ont pris le sens

de l'engagement en vue de changer les choses dans le quartier grand Mbota. Après la mise en place du bureau 411, la vision est de créer une grande dynamique composée de six coordinations représentant les six quartiers composant le quartier grand Mbota. Ainsi, le bureau de chaque quartier sera composé de vingt-cinq membres en vue de bien mener diverses opérations de salubrité d'in-

térêt public », a-t-il déclaré.

Au quartier 411, la DGMCA est composée d'un bureau de huit membres coordonné par Thavel Damba. Cette association à but non lucratif a pour objectif de soutenir toutes les actions tendant à cultiver l'esprit de la citoyenneté au niveau des jeunes du quartier Mbota, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, en vue d'un développement durable

**Séverin Ibara**

## VOLLEYBALL

## Jean Claude Mopita rempile pour quatre ans à la tête de la fédération nationale

Jean Claude Mopita a succédé à lui-même à la tête de la Fédération congolaise de volleyball (Fécovo). Les volleyeurs ont renouvelé leur confiance à lui et à l'ensemble du bureau sortant lors de l'assemblée générale électorale qui s'est tenue le 16 novembre au gymnase Henri-Elendé

Un choix logique puisque l'actuel président en poste depuis 2012 n'a pas eu de challenger. Il entame son troisième mandat de quatre ans avec un programme de développement sportif plein de nouveauté qu'il va exécuter avec les hommes dont il connaît parfaitement bien. Ce programme sera axé sur le renforcement de la politique de développement de la discipline en milieu scolaire creuset, selon lui, de l'élite de demain par la création et la multiplication des écoles de volleyball et des centres de développement de volleyball des jeunes filles et garçons au niveau des départements et leur dotation en matériel.

Il s'est engagé à apporter du soutien aux centres de formation existant en les dotant au mieux en équipements et ma-

tériels didactiques nécessaires, particulièrement les ballons, les filets et autres accessoires. Jean Claude Mopita a insisté sur l'organisation des compétitions des jeunes notamment dans les catégories minimes, cadets au niveau des ligues et au plan interdépartemental au travers des petites sélections des joueurs et joueuses sans oublier la reconstitution de toutes les catégories des sélections nationales en vue de motiver les jeunes à se valoriser techniquement.

Il a promis multiplier l'organisation des compétitions départementales, nationales et zonales pour continuer à marquer le retour du volleyball congolais sur l'échiquier zonal et continental avec l'ambition de gérer tôt ou tard la zone 4. Il s'est engagé à assurer la formation des cadres



et officiels ainsi que celle des équipes volleyball féminin ainsi que la restructuration des ligues départementales et sous ligues dans les districts.

Dans le bureau actuel de la Fécovo, Jean Marie Ompebé, Euloge Simplicite Lebi et Jean Paul Kiba conservent respectivement leur poste de premier, deuxième et troisième vice-président. Jean Baptiste Matondot Paunel reste le secrétaire général avec pour adjoint Louis Marie Mizingou. Livie Renate Bondzo Goma est la trésorière générale et Francis Diawa trésorier général adjoint. Omer Makoumbou, Sorelle Odzourga Ndoumba et Medah Josiane Anna Mougala sont les membres. Landry Matimi Makita et Epiphanie Ibaka Ambeto sont les commissaires aux comptes.

James Golden Eloué

## COVID-19

## Les sportifs sensibilisés à la maladie

Prélude à la tenue des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales, le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) a tenu à jouer sa partition dans la lutte contre le coronavirus.

Le Cnosc a organisé, le 14 novembre, au gymnase Nicole Oba la journée de sensibilisation à la pandémie en milieu sportif. Les représentants de chaque fédération affiliée ont répondu à l'appel du Cnosc, en prenant tous l'engagement de respecter les mesures édictées par le gouvernement pour lutter contre la propagation de cette maladie. Les sportifs ont pris cet engagement de façon très particulière. Ils ont, en effet, appuyé chaque déclaration lue par chacun des représentants, notamment ceux des sports de combat, des sports individuels et des sports collectifs par quelques simulations pour symboliser le port obligatoire du masque. Ils ont également insisté sur d'autres gestes pour souligner le lavement des mains, devenu selon eux, une obligation après chaque compétition ou entraînement et le refus de partager la même bouteille d'eau à deux ou à trois, l'échange des maillots après les rencontres ainsi que les embrassades.

« Nous, dirigeants, entraîneurs et athlètes des sports individuels, sommes mobilisés en prenant le ferme engagement de nous laver les mains avant et après chaque entraînement ou



Les sportifs simulant le refus des embrassades Adiac

compétition pour que la pratique du sport ne soit pas un agent vecteur de la covid-19 », a souligné le représentant du sport individuel. Et à celui du sport collectif d'ajouter : « Nous, dirigeants et athlètes des sports collectifs, prenons ce jour l'engagement de respecter les mesures barrières dans la pratique de nos disciplines respectives, l'interdiction d'échanger les maillots. Aussi exigeons-nous la détention des bouteilles individuelles d'eau »

Micheline Okemba, 4<sup>e</sup> vice-présidente du Cnosc a, au nom du président du Cnosc, invité les

sportifs qui multiplient des dérogations pour obtenir la reprise des compétitions à une véritable prise de conscience. « Les sportifs africains en général et congolais en particulier ne doivent pas croire avoir vaincu cette grande épidémie. Et pourtant tous ont soif de reprendre leurs activités, en particulier ceux inscrits en compétition continentale et mondiale. Des dérogations sont sollicitées ça et là et cela ne pourrait être possible si nous-mêmes nous faisons acte de précautions à pendre », a-t-elle indiqué. Selon elle, les as-

semblées générales électorales sont un test de cette prise de conscience.

Mme Marie Clemence Oniangué, cheffe de service du Centre médico sportif du stade Alphonse-Massamba-Débat a précisé, quant à elle, que la santé des sportifs mentale et physique du Congo et du monde est primordiale et devrait constituer l'éthique de toute prise de décision à tous les niveaux. Nous devons rappeler à tous que la santé passe en premier. Tout le reste est secondaire

En l'absence de traitement préventif ou curatif et du vac-

cin définitivement établi, les gestes barrières et les mesures de distanciation physique sont, selon elle, des opportunités pour gagner du temps et permettre aux autorités de santé de construire les ressources et les systèmes plus efficaces. « Se laver fréquemment les mains, éviter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins deux mètres avec les autres personnes en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre, éviter de toucher les yeux, le nez et la bouche, respecter les règles d'hygiène respiratoire, se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou éternuement, jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée, se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon » sont autant de recommandations faites aux sportifs. Joseph Mbon Obami, le représentant du ministre des Sports a souligné que le respect des mesures barrières lors de la tenue des assemblées générales demeure le seul moyen de prévention face à cette redoutable pandémie.

J.G.E.